



# La lettre du club

Le 30 juin 2023

Cher adhérent, chère adhérente

**Nous terminons cette saison 2022/23** fiers des résultats de nos multiples compétiteurs de tout niveau, résultats proclamés et affichés dans les locaux de l'ABO tout au long de l'année.

**Nous terminons cette saison 2022/23** satisfaits d'avoir, grâce à un investissement et une volonté partagés, illustré parfaitement notre devise de « club où il fait bon jouer » au fil des mois écoulés.

**Nous terminons cette saison 2022/23** en pouvant nous glorifier de voir deux de nos adhérents reconnus de façon particulière au niveau national : Juliette Venard, qui intègre de nouveau le club très fermé, et très convoité, des 200 meilleurs bridgeurs de France (le fameux TOP 200), et Jacques Pinaud, qui a reçu des mains de la présidente du Comité, au nom de la FFB, le parchemin des « palmes du bridge », en remerciements de « services émérites » rendus au monde du bridge. Félicitations à Juliette qui, malgré multiples compétitions et activité professionnelle, reste attachée à son club d'appartenance, et sait le prouver. Remerciements à Jacques, pour la mise à disposition de ses compétences au service du club et du Comité de l'Orléanais.

**Nous terminons cette saison 2022/23** forts du dynamisme de notre école de bridge, de l'assiduité des joueurs qui la fréquentent, de l'investissement de ses formateurs, et de sa renommée au delà des frontières du club.

**Nous terminons cette saison 2022/23** en poursuivant avec opiniâtreté recherches et démarches pour assurer l'avenir de l'ABO au-delà de juin 2024.

**Nous terminons cette saison 2022/23** avec une volonté affirmée de votre conseil d'administration de poursuivre actions et animation dans le sens engagé depuis maintenant 1 an, sur des bases économiques et d'agenda qui font l'objet des lignes qui suivent.

**En route pour la saison 2023/24 :**

**La cotisation ABO** : le montant de l'adhésion n'a pas augmenté (document joint à cette lettre). Renouveler son adhésion dès maintenant est possible, et même souhaitable pour une meilleure trésorerie du club.

*A vous de jouer...*

**Le « soutien ABO »** : la rubrique « soutien abo » a été maintenue. Apporter une contribution supplémentaire au club par le biais de ce soutien, c'est à la fois permettre que l'Abo soit en meilleure santé économique pour la recherche de locaux engagée, et c'est aussi une façon d'encourager tous ceux qui sont fortement investis dans l'animation et la gestion du club à poursuivre leurs efforts, ces fameux « bénévoles », que nous avons fêtés ensemble le 2 juin dernier.

*A vous de jouer...*

A noter au passage la question de la licence, dont vous constatez qu'elle passe de 32€ cette année à 35€ pour la saison prochaine. Cette décision, que je regrette, nous échappe totalement. La somme, décidée au niveau national, est intégralement reversée aux instances par le club.

**Les tarifs des tournois de régularité** : la Fédération française de bridge a décidé, d'augmenter de plus de 22% la part qu'elle prend aux clubs sur les droits de table (c'est-à-dire sur la participation aux tournois de régularité). C'est un sujet que la présidente du Comité, lors de sa venue à notre assemblée générale, avait évoqué, tout en disant, à l'époque, qu'elle luttait contre. Les opposants à cette augmentation ne représentaient visiblement pas la majorité dans l'instance nationale décisionnaire, l'augmentation a été retenue.

Pour l'ABO, ceci entraîne une perte d'un peu plus de 600€ sur un exercice. Comment faire pour compenser ? Fallait-il, comme de nombreux clubs s'apprentent à le faire, augmenter les droits de table (nous sommes actuellement à 4€ par tournoi avec carte d'abonnement) ? ou fallait-il, ainsi que l'avait suggéré un adhérent lors de l'assemblée générale, supprimer la distribution de bons Abo à l'issue des tournois ? Votre conseil d'administration, réuni le 12 juin, a décidé de ne pas augmenter les droits de table, mais de supprimer les bons Abo, décision qui prend effet au 1<sup>er</sup> juillet 2023, date de l'augmentation FFB (ceux d'entre vous qui possèdent des bons Abo pourront les utiliser au-delà de cette date pour régler boissons et autres sans problème).

Sachez simplement que cette mesure est économiquement moins « confortable » pour votre club : la suppression des bons ne compensant pas totalement la perte occasionnée par l'augmentation de la FFB. Ceci pour que vous n'hésitez pas à compenser par une participation encore plus intense aux tournois..., par exemple.

*A vous de jouer...*

**L'ABO pendant la période estivale** : pendant tout l'été, les tournois du lundi, mardi et jeudi à 14h, et du mercredi (realbridge) à 20h sont maintenus. Un effort important est fait par le club pour assurer cette continuité. N'hésitez pas à en user et en abuser. Et souvenez vous que, pour le tournoi du mercredi soir, peu importe le lieu de villégiature éventuelle dans lequel vous vous trouvez, une liaison internet suffit.

*A vous de jouer...*

**Le XXXème tournoi annuel de l'ABO** : venez nombreux fêter la rentrée, le dimanche 17 septembre, à la salle des Fêtes de Saint-Pryvé Saint-Mesmin. Inscrit dans le cadre du challenge Michel Papin, ce tournoi est doté de « lots attractifs » et, dans tous les cas, un lot sera remis à chaque participant. Les 29 éditions précédentes ont été des moments remarquables, voire remarquables, de plaisir du bridge et de plaisir de se retrouver.

*A vous de jouer...*

**Les « vendredis de l'ABO »** reprennent dès le mois de septembre. Des informations plus précises vous parviendront ultérieurement, mais notez d'ores et déjà les dates retenues :

- Vendredi 29 septembre : tournoi de rentrée « Ecole de bridge »
- Vendredi 13 octobre : Patton de rentrée
- Vendredi 17 novembre : Patton du beaujolais nouveau
- Vendredi 15 décembre : Patton de Noël

*A vous de jouer...*

Vous savez pouvoir compter sur nous. Au nom du conseil d'administration, nous espérons pouvoir compter sur vous.

Très cordialement  
Véronique Etienne